

Extraits du rapport de clôture :

Pour donner suite à cette année inédite, au cours de laquelle nous avons subi bon nombre de privations, et étant donné la pandémie, un Congrès réduit à une journée, nous avons quand même pu avoir des échanges riches et intenses.

Nous pourrions revenir plus amplement sur nos débats lors de notre prochain Comité général en 2022.

Lors de nos débats, nous avons pu entendre de la part des délégués :

→ La lutte contre le racisme, parce que nous voyons toutes et tous la montée de l'extrême droite encouragée par certains médias complaisants et une politique ultralibérale qui paupérise les plus pauvres et enrichit les plus riches et qui entraîne les citoyen.nes à se combattre entre eux et non pas les gros bonnets du capital. D'ailleurs à la CGT, le syndicat des Travailleurs Sans Papiers a pris toute sa place depuis près de 13 ans et organise des luttes exemplaires pour garantir leurs droits à la régularisation. « *Ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici* ».

→ La lutte féministe qui est toujours d'actualité malgré pléthore de lois. Toujours 27% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, avec toujours du sexisme et des violences sexuelles sur le lieu de travail. Ce sexisme est insupportable et nous devons toutes et tous le combattre. L'ouverture d'un accueil pour les victimes de violences sexistes et sexuelles au travail dans notre Union départementale et des formations pour aider les syndicats à y faire face prouvent notre engagement dans ce combat.

→ La lutte pour le service public, qui est la 3^{ème} résolution de notre document d'orientations.

Les différents récits de vie nous prouvent que la campagne des 10% : 10% de salaire en plus, 10% d'emploi en plus et 10% de réduction du temps de travail, est une campagne juste. La pandémie nous l'a prouvé, nous avons besoin d'un service public de qualité avec des agent.es qui vivent bien leur travail afin de mieux aider les usager.es. D'ailleurs la Sécurité sociale n'est-elle pas une des grandes victoires de la CGT ? Pour l'éducation, tous les enfants ont droit à un diplôme national qui leur ouvrira des perspectives plus grandes. Nous ne voulons pas que nos enfants deviennent de la chaire à patron. Mais aussi dans l'entreprise en faisant valoir le droit des salarié.es avec la formation professionnelle. L'énergie et le transport sont aussi primordiaux dans la période face aux problèmes climatiques. La privatisation de ses services indispensables à la population est scandaleuse. D'ailleurs, nous sommes toutes et tous concernés.es. Pour preuve, le travail réussi avec le collectif transport gratuit nous montre que le travail avec d'autres peut agrandir notre rapport de force.

→ La lutte pour les premiers et premières de corvée (santé, éducation, commerce...). Tous ces salarié.es n'ont pas connu de confinement, voire n'ont jamais cessé de travailler, parfois au péril de leur vie. Alors oui, certain.es les ont applaudis aux balcons, mais cela a-t-il suffi pour reconnaître réellement leurs missions indispensables ? Souvent ces premier.es de corvée, font parties des plus bas salaires, le Ségur, pour celles et ceux qui n'ont pas été oubliés.es n'a pas été à la hauteur de leur reconnaissance. Nous avons vu en 2020, l'importance des aides à domicile et des salariées des Ephad ; les agents territoriaux qui font

le lien entre les citoyens... Qui permettent le vivre ensemble.

→ Vous avez pu voir à l'accueil, une exposition sur la Commune de Paris qui fête ses 150 ans. Nous pouvons y voir entre autres que le combat féministe ne date pas d'hier. Mais surtout que le combat est possible. Ces ouvrier.es de la Commune ont su s'organiser, inventer un autre monde. Pour un autre monde, nous devons être force de propositions comme dans la 2^{ème} résolution sur la question industrielle. Qui d'autres que les salarié.es peut avoir un avis éclairé sur notre avenir industriel ? Les actionnaires ? Un banquier ?

→ La formation est un outil primordial pour nos militant.es. Nous devons veiller à ce que tou.te.s les nouve.aux.lles syndiqué.es fassent la formation d'accueil. La formation ne s'arrête jamais pour les militant.es, le monde du salariat change, de nouvelles conquêtes sont toujours en cours, la formation syndicale permet de mieux les appréhender. La formation syndicale fait partie intégrante de la vie syndicale, sans vie syndicale, pas de syndicat.

→ La vie syndicale commence par bien connaître notre organisation. Pour cela il existe un outil, le Cogitiel. Je sais, nous attendons toujours la nouvelle version mais d'ici là, il nous est indispensable pour connaître au mieux nos syndiqué.es et ainsi pouvoir faire vivre au mieux la démocratie syndicale. Parce que bien sûr, la consultation des salarié.es est indispensable pour signer ou ne pas signer un accord mais il leur faut un avis CGT. Celui-ci ne peut se faire qu'avec les syndiqué.es car le syndicat ce n'est pas les élu.es, c'est bien les syndiqué.es. Ne dit-on pas « syndiqué.e acteur/décideur » ? Ceci n'est possible que dans les lieux de travail où il y a un syndicat constitué.

→ Aujourd'hui, nous avons de plus en plus de petites entreprises, nous n'avons jamais eu autant besoin des syndicats multibases et multipros. En effet, ces syndicats ne sont pas des syndicats de seconde zone, ils ont un enjeu majeur pour notre déploiement et permettent à chaque syndiqué.e d'avoir un syndicat pour pouvoir faire les formations, débattre, construire des revendications... Les syndicats multibases et multipros doivent nous permettre de toucher des secteurs d'activité où nous ne sommes pas encore présents. Comme pour les livreurs à vélo, les très petites entreprises (TPE), avec le travail colossal des UL. Il nous a été remonté que nous avons trop de structures à la CGT, le débat doit continuer pour trouver les meilleures solutions possibles et construire des structures efficaces. Mais cela ne se fera qu'avec l'implication des syndicats.

58^{ème} Congrès des Syndicats CGT de l'Isère



Alpes-Congrès Grenoble – Mardi 15 juin 2021



Marie-Laure CORDINI
CE de l'UD



Nicolas BENOIT
Secrétaire général
UD CGT 38



Nathalie SERRAT
Administratrice

→ Rappelons aussi l'importance de la syndicalisation. Sans syndiqué.es, pas de CGT ! Mais aussi la continuité syndicale pour les retraités.es qui ont aussi leurs revendications qui seront un jour les miennes. C'est donc l'affaire de toute la CGT et des syndicats.

→ Pour finir, je citerai Michel, journaliste « *Il vaut mieux en faire moins et syndiquer plus* ». La CGT est la CGT de toutes et tous, avec ou sans papiers, salarié.es, précaires, étudiant.es, retraité.es...

Marie-Laure CORDINI
CE de l'UD

Résolutions votées

(issues du document préparatoire au 58^{ème} congrès)

Répondre aux besoins fondamentaux

Résolution n°1

Dans les UL, les UD, les syndiqué.e-s CGT, avec d'autres, doivent se saisir de la question éducative et débattre de la place de l'école, de la formation et de la recherche. La place de la formation comme celle de la recherche doit également devenir centrale face aux urgences sanitaires, sociales et environnementales, en contribuant à la transformation des outils de travail, la maîtrise critique du travail et de son contenu et à la qualification nécessaire des travailleur.euse-s pour produire autrement demain. Partout dans les boîtes, les travailleur.euse-s doivent prendre en main leur formation !

Résolution n°2

Les syndicats CGT de l'Isère s'engagent à avoir un travail particulier sur les questions industrielles en intégrant les enjeux de filières (de la conception à la production et au recyclage), de formation et d'emploi, mais aussi de transport (notamment fret ferroviaire) et de logistique, dans un contexte économique dévastateur. L'Union départementale doit permettre de créer les conditions nécessaires à une réflexion collective pour déboucher sur des revendications territoriales et d'entreprises concrètes.

Résolution n°3

Les militant.e-s et les organisations de la CGT s'engagent à agir avec les personnels, les citoyen-ne-s pour assurer la présence de tous les services publics dans tous les territoires. Cela implique la création de milliers d'emplois publics en Isère.

Une démarche a été amorcée en 2019 sur un travail en territoire, avec nos UL et les syndicats des services publics, pour identifier les besoins, élaborer des revendications territoriales, et les porter ensemble. Nous aurons à continuer ce travail.

Une organisation forte de la CGT en Isère pour répondre aux enjeux

Résolution n°4

Expérimenter avec les UD de Savoie et de Haute Savoie un travail de formation-action sur quelques syndicats multipros et multibases ciblés, avec un suivi régulier de l'avancement, pour y développer une vie syndicale, et donc amener à créer de nouveaux syndicats à terme. L'idée est de travailler avec les animateur-trice-s de ces syndicats, avec les camarades en charge de leur suivi dans les UL et les professions concernées, de les former et de les aider à se structurer, s'organiser.

Former et accompagner les collectifs d'animation de nos syndicats constitués.

Résolution n°5

Les contextes sociaux (retraites, Covid...) n'ont pas permis d'aller au bout de la démarche engagée depuis le 57^{ème} Congrès. Pour autant les syndicats CGT de l'Isère font du renforcement de nos structures territoriales de proximité une priorité pour notre organisation. C'est pourquoi les syndicats CGT de l'Isère proposent de continuer l'expérience et de faire un point d'étape lors d'une prochaine conférence des UL fin 2021.